

# ETUDE D'IMPACT DE DURABILITE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE EURO-MEDITERRANEENNE

## IMPACTS DE DURABILITE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE EURO-MEDITERRANEENNE

### Résumé analytique : Phase 2 du projet SIA-EMFTA

AVANT-PROJET DE CONSULTATION

Septembre 2005

Elaboré par :

*Le Centre de Recherche sur l'Etude d'Impact*  
Institut pour la Politique et la Gestion du Développement  
Université de Manchester



en partenariat avec :

Deloitte



odi  
Overseas Development Institute



*Ce rapport a été élaboré grâce à l'aide financière de la Commission des communautés européennes. Les opinions contenues dans ce rapport sont celles de l'entrepreneur et ne représentent nullement la position officielle de la Commission.*

Ce rapport a été préparé pour la Commission européenne en vertu du contrat n° :  
EuropeAid/114340/C/SV/CME

Principaux auteurs :

Colin Kirkpatrick, Clive George, Balsam Ahmad, Sergio Alessandrini, Carol Chouchani Cherfane,  
Raymond Colley, Rachid Nafti, Lydia Richardson, Dirk Willem te Velde

Institut pour la Politique et la Gestion du Développement, Université de Manchester (IDPM)  
Université de Bocconi  
Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM)  
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)  
Deloitte & Touche, Sustainable Emerging Markets  
Overseas Development Institute (ODI)  
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

**Site web :** <http://www.sia-trade.org/emfta>

**Email :** [sia-emfta@man.ac.uk](mailto:sia-emfta@man.ac.uk)

## Résumé analytique

---

Ce rapport passe en revue les résultats de la Phase Deux d'un projet entrepris par la Commission européenne en vue d'évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la Zone de Libre - Echange Euro - Méditerranéenne (EMFTA) en voie d'instauration. La Phase Une du projet avait mis au point la méthodologie à suivre, et le présent rapport expose les résultats de la Phase Deux au cours de laquelle l'ensemble de la région fit l'objet d'une Etude d'Impact de Durabilité (SIA). Les résultats de cette Etude serviront à alimenter les négociations, à élaborer des politiques parallèles et à identifier les priorités nécessitant des études plus détaillées durant les troisième et dernière phases du projet. Ce résumé analytique présente donc les principales conclusions de l'Etude d'Impact de Durabilité ainsi que les recommandations adressées aux négociateurs et décideurs de l'Union Européenne (UE) et des pays méditerranéens partenaires (PMP.)

L'Etude SIA analyse les impacts de quatre composantes d'un scénario proposé de la zone EMFTA, comparés aux impacts d'un scénario de base sans ladite zone. Ces quatre composantes portent en l'occurrence sur la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires pour les produits industriels, l'agriculture et les services et la libéralisation des échanges commerciaux Sud-Sud. La libéralisation des produits industriels se produira tel que stipulé dans les Accords d'Association en vigueur entre l'Union Européenne et les pays méditerranéens partenaires. Quant aux trois autres composantes, le scénario postulé comprend l'ensemble des principaux problèmes faisant l'objet des négociations en cours. Certains impacts découlant de la libéralisation des produits industriels ont déjà été ressentis dans les pays méditerranéens partenaires ayant entamé la réduction de leurs tarifs ; cette donnée est d'ores et déjà prise en compte dans l'étude.

D'importants impacts seront spécifiques aux conditions propres à chaque pays, et ce par rapport aux quatre composantes du scénario de la zone EMFTA. Ils varieront, en particulier, selon le niveau des barrières tarifaires et non tarifaires en place et la proportion de l'échange commercial avec l'Union Européenne par rapport à l'ensemble du commerce international d'un pays donné. Les impacts demeurent en outre tributaires du temps et présenteront des variations au niveau de leur ampleur et de leur tendance entre le court, le moyen et le long terme. Tous ces effets sont pris en ligne de compte.

Dans un premier temps, l'Etude expose les pires impacts potentiels, supposant qu'aucune mesure atténuante n'aura été prise. Puis elle évalue les éventuelles mesures susceptibles d'atténuer les impacts négatifs ou consolider ceux positifs.

### Principales conclusions

#### *Impacts au sein de l'Union Européenne*

Les impacts économiques au sein de l'Union Européenne sont présumés être positifs de manière générale pour les quatre composantes du scénario de la zone EMFTA, mais relativement limités du point de vue du rendement économique direct. Les résultats suggèrent, pour les produits industriels, un profit net en matière du bien-être du consommateur de l'ordre de 0,2% du PIB, avec une légère différence entre le court et le long terme. Néanmoins, pour les trois autres composantes du scénario, l'impact supplémentaire sur le bien-être demeure proche de zéro pour l'Union Européenne.

Des gains économiques plus importants pourraient être réalisés à plus long terme dans le domaine des services, et dans une certaine mesure dans celui des produits industriels, lesquels seront associés à des effets sur l'investissement. Néanmoins, ils ne peuvent faire l'objet de prévisions certaines, étant donné qu'ils seront fortement tributaires des décisions individuelles en matière d'investissement et d'autres aspects des politiques économiques et de développement aussi bien dans les pays de l'Union Européenne que dans les pays méditerranéens partenaires.

D'importants impacts négatifs sociaux seront éventuellement ressentis en Union Européenne en raison de la libéralisation agricole, mais demeureront essentiellement restreints à des zones rurales locales dans les pays situés au Sud de l'Europe où les variétés des récoltes sont similaires à celles produites dans les pays méditerranéens partenaires. Dans certaines régions, des immigrants temporaires provenant de pays méditerranéens partenaires seront au nombre des travailleurs affectés, d'où une répercussion sur les problèmes sociaux dans ces mêmes pays. Des effets environnementaux aussi bien positifs que négatifs sont prévus ; les impacts attendus sur les ressources hydriques, la pollution agricole et la biodiversité sont généralement positifs, alors que ceux touchant la valeur agricole et la valeur d'agrément des environnements ruraux pourraient s'avérer négatifs.

#### *Impacts au sein des pays méditerranéens partenaires*

En ce qui concerne les effets directs sur le bien-être du consommateur, les impacts économiques s'annoncent positifs dans l'ensemble des pays méditerranéens partenaires, bien qu'un léger impact négatif puisse être ressenti à court terme dans certains pays. Le bien-être lié aux produits industriels est supposé augmenter de près de 0,8 du PIB en moyenne, variant entre un peu moins de zéro dans certains pays et près de 2% du PIB dans d'autres. Pour ce qui est de l'agriculture et des services, le gain supplémentaire en bien-être atteint 0,5% en moyenne pour chacun des deux secteurs, auquel vient s'ajouter un léger impact supplémentaire dû à la libéralisation Sud-Sud.

De plus grandes améliorations du bien-être pourraient être enregistrées à long terme, mais demeureront fortement tributaires des réformes intérieures et des décisions relatives à l'investissement. En effet, d'importants bénéfices économiques pourraient être dégagés, notamment grâce à une intégration régionale plus complète. Cependant ils nécessitent l'adoption de nouvelles politiques outre la libéralisation du commerce Sud-Sud.

L'étude identifie certains impacts sociaux positifs tant à court terme qu'à long terme, ainsi que d'autres impacts qui pourraient s'avérer fortement négatifs en l'absence de réelles mesures d'atténuation. Les impacts potentiels les plus préoccupants comprennent :

- une forte augmentation du taux de chômage, notamment pour la libéralisation du commerce entre l'UE et les PMP dans le domaine des produits industriels et de l'agriculture, et dans une moindre mesure pour la libéralisation des services et des échanges Sud-Sud ;
- une chute des salaires associée à un surcroît de chômage ;
- une perte substantielle des revenus publics et les impacts sociaux qui s'ensuivent en raison de la réduction des dépenses sur la santé, l'éducation et les programmes de soutien social ;
- une plus grande vulnérabilité des ménages pauvres aux fluctuations des prix des produits alimentaires de base sur les marchés internationaux ;
- des effets néfastes sur le statut, le niveau de vie et la santé des femmes rurales, associés à un passage accéléré de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture commerciale.

De même, des impacts environnementaux tant positifs que négatifs sont attendus, les principaux effets néfastes identifiés étant :

- d'importants impacts ressentis au niveau local sur les ressources hydriques, la fertilité des sols et la biodiversité dans les régions déjà soumises à une forte pression ;
- de plus fortes pressions d'ordre environnemental dans les villes, dues au déclin de l'emploi en milieu rural et à l'accélération de l'exode rural ;
- une plus forte pollution de l'air et des eaux côtières provenant du transport international accru ;
- une plus forte production de déchets due à l'usage croissant de produits d'emballage.

Bon nombre de ces impacts potentiels se produiraient essentiellement à court ou à moyen terme, bien que cette période puisse s'étendre jusqu'à dix ou quinze ans au vu de la période d'ajustement globale. Mais en l'absence de mesures efficaces à court terme, certains impacts pourraient se perpétuer à long terme.

### *Effets environnementaux à l'échelle mondiale*

Les résultats de l'Etude indiquent un impact négatif global sur le changement du climat et la biodiversité mondiale. Il serait essentiellement engendré par la multiplication des transports et des émissions de gaz à effet de serre, et les pressions exercées en vue d'une production agricole accrue dans des zones biologiquement vulnérables situées dans les PMP. Ces deux effets de taille découlant de l'augmentation des échanges et de la production pourraient être freinés, en principe, par les effets technologiques ou réglementaires. Le scénario de la zone EMFTA évalué ne comprend pas des mesures susceptibles de renforcer les effets positifs au point de contrecarrer ceux négatifs. Il n'en demeure pas moins que l'Etude indique la réalisation d'un gain économique global, dont une partie pourrait être employée au profit de mesures parallèles destinées à atténuer les impacts prévus.

### **Impacts sur les objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Etude SIA a implicitement évalué les impacts du scénario proposé sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), au moyen des indicateurs fondamentaux servant de cadre à la méthodologie adoptée. Cet exercice a démontré qu'en l'absence de mesures d'atténuation réelles, un léger impact négatif, mais loin d'être négligeable, se fera ressentir sur les objectifs 1 (la pauvreté), 2 (l'éducation) et 4-5 (la santé.) Des effets tant positifs que négatifs toucheront l'objectif 7 (l'environnement) alors que l'impact sur l'objectif 8 (le partenariat mondial) sera positif. Les éventuels impacts négatifs découlent essentiellement d'une augmentation à court terme du taux de chômage et de la perte des revenus douaniers. Ils touchent essentiellement la libéralisation des produits industriels et s'accompagnent de quelques effets supplémentaires provenant des autres composantes du scénario en question. En l'absence de mesures efficaces d'atténuation, certains des effets à court terme pourraient se perpétuer à long terme.

### **Recommandations à l'adresse des négociateurs et décideurs**

L'Etude SIA n'est pas destinée à soumettre des recommandations spécifiques pour les positions à prendre par l'UE ou les PMP durant les négociations. Néanmoins, les négociateurs dans tous les pays sont instamment priés de tenir compte des impacts indiqués ci-haut, lorsqu'ils adopteront leurs positions et tout au long du processus de négociation en cours. Ils devraient tenir compte, en particulier, des éventuels effets néfastes sur l'objectif 1 (l'extrême pauvreté et la faim) et des effets mixtes sur l'objectif 7 (la durabilité environnementale.) Les négociateurs et les décideurs sont exhortés à s'assurer par eux-mêmes que des mesures telles que celles discutées ci-après sont prises, pendant et parallèlement aux négociations, de manière susceptible d'atténuer les éventuels effets néfastes.

Des mesures plus spécifiques en vue d'atténuer les effets négatifs et consolider ceux positifs ont été identifiées. Outre les mesures liées au commerce et soumises à la négociation, elles s'appliquent à la politique intérieure prônée dans les pays de l'UE et les PMP et aux mesures qui pourraient être adoptées par l'Union Européenne dans le cadre de ses programmes d'assistance au développement prescrits par le processus de Barcelone et ses contributions aux efforts internationaux visant à promouvoir la gouvernance mondiale.

### *Mesures liées au commerce*

Les mesures qui pourraient être prises dans le cadre des accords négociés comprennent le degré de libéralisation et l'échéancier choisi pour sa mise en œuvre.

- En ce qui concerne les produits industriels, le calendrier de libéralisation pourrait être ajusté de sorte à tenir compte des conditions qui évoluent dans des PMP spécifiques, notamment au vu du niveau de chômage et de la mise en œuvre de réformes fiscales visant à compenser la baisse des revenus tarifaires.
- Une souplesse similaire relativement au calendrier de mise en œuvre pourrait être inscrite dans les accords portant sur la libéralisation de l'agriculture, des services et des échanges Sud-Sud, laquelle serait liée à la surveillance de conditions concrètes affectant les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux clés.

- Pour l'agriculture, des arrangements spéciaux pourraient être dégagés pour les produits dont la production est susceptible de connaître des changements considérables, tant dans les pays du Sud de l'Union Européenne que dans les pays méditerranéens partenaires. De tels arrangements pourraient être optimisés grâce à une évaluation minutieuse des différentes options, sous forme, par exemple, de recherches communes portant sur les impacts mutuellement interactifs dans les pays de l'UE et les PMP, d'une évaluation sur les deux rives de la Méditerranée des modes de vie alternatifs des groupes affectés et d'une évaluation plus complète des problèmes liés à l'environnement. Les options à considérer comprendraient une protection continue des produits sensibles, la suppression de la protection associée à des programmes pour soutenir le rôle multifonctionnel de l'agriculture, une transition progressive de l'une à l'autre et une transition graduelle vers la libéralisation complète. Le moment des négociations devrait être fixé en fonction de la disponibilité des résultats des recherches.
- Pour les services, des arrangements particuliers pourraient être dégagés pour ceux nécessitant une forte réglementation et/ou des subventions de l'Etat pour parer à d'éventuels effets néfastes. Cela pourrait s'appliquer, par exemple, aux services de distribution (ayant de considérables effets néfastes sur les petits commerçants), aux services environnementaux (liés à la disponibilité et au coût de l'approvisionnement pour les communautés pauvres) et aux services financiers (liés à la sensibilité des organismes de crédit aux pressions conjoncturelles locales et aux failles dans le système de crédit.) De tels arrangements pourraient relier, par exemple, l'échéancier de la libéralisation au contrôle de l'application des réformes réglementaires requises.
- Des arrangements similaires pourraient être inclus dans les accords Sud-Sud.
- En négociant les mesures précitées et d'autres, les négociateurs sont incités à tenir compte des effets spécifiques énumérés dans le rapport complet de l'Etude SIA, ainsi que les arguments présentés par leurs homologues dans les autres pays.

#### *Politiques prônées à l'intérieur de l'Union Européenne*

Les effets négatifs ressentis au sein de l'Union Européenne toucheront essentiellement l'agriculture.

- Elaborer des politiques sociales et environnementales propres aux régions affectées du Sud de l'Union Européenne, à la lumière de recherches approfondies sur la réforme agricole ; étendre par exemple celles mises au point pour les réformes de la politique agricole commune pour couvrir les impacts spécifiques découlant de la libéralisation UE-PMP.

#### *Politiques prônées à l'intérieur des pays méditerranéens partenaires*

Il incombe aux PMP de prendre des mesures relativement aux quatre composantes du scénario EMFTA, afin d'éviter ou du moins minimiser les éventuels impacts négatifs d'ordre environnemental et social et favoriser la réalisation des bénéfices éventuels.

- Adopter des mesures directes pour aider les sociétés industrielles à renforcer leur compétitivité face aux sociétés européennes (l'équivalent du programme de mise à niveau de la Tunisie.) De telles mesures pourraient inclure, par exemple, une assistance accordée aussi bien aux grands producteurs qu'aux PME pour leur permettre l'accès aux informations et aux fonds appropriés en vue de leur modernisation, des programmes facilitant la mise au point de chaînes d'approvisionnement intérieures et des initiatives pour mieux adapter les systèmes d'éducation et de formation aux besoins changeants du secteur privé.
- Adopter des mesures susceptibles de faciliter le passage à l'agriculture commerciale, accompagnées de mesures parallèles visant à soutenir les moyens d'existence des paysans pratiquant l'agriculture de subsistance durant la période de transition. Des mesures telles que les réformes agraires, la formation et les micro-crédits pourraient être associées à des initiatives susceptibles de promouvoir le développement des industries rurales et accélérer la création de sources alternatives de revenu dans ces zones.
- Investir conjointement dans le transport régional et les autres formes d'infrastructure.
- Mettre au point des politiques régionales, industrielles et agricoles intégrées, pour bénéficier davantage des économies d'échelle réalisées dans la région et favoriser une meilleure synergie entre les stratégies de développement.

- Créer des institutions régionales chargées de mener des recherches sur les problèmes communs liés au développement économique, social et environnemental et contribuer à l'élaboration de politiques de développement régionales et nationales (comme l'adoption d'un système commun pour les règles d'origine) et l'adoption d'approches régionales pour le démantèlement des barrières non tarifaires.
- Réviser les dispositions relatives aux subventions alimentaires, en vue d'amortir les fluctuations des cours mondiaux.
- Renforcer les réglementations environnementales, notamment en matière des ressources hydriques, de la planification et du contrôle de l'exploitation des sols et de la protection de la biodiversité biologique.
- Fournir de l'assistance aux grandes et petites entreprises dans la gestion de l'environnement et l'adoption de systèmes de production plus propres.
- Promouvoir les pratiques agricoles qui respectent l'environnement.
- Renforcer les normes environnementales régissant le transport maritime et les véhicules commerciaux.

#### *L'assistance de l'Union Européenne au développement*

Les programmes d'assistance au développement prescrits par le processus de Barcelone traitent d'ores et déjà bon nombre des problèmes, quoique de façon variable. Cependant, pour atténuer les effets supplémentaires de la zone EMFTA, il convient de renforcer ces efforts dans des domaines spécifiques.

- Promouvoir les recherches rassemblant tous les PMP sur le rapport coût-efficacité des mesures passées et futures destinées à renforcer la compétitivité des sociétés industrielles dans ces pays.
- Mener des recherches détaillées sur les impacts sociaux et environnementaux de la libéralisation agricole dans les pays méditerranéens partenaires et les pays du Sud de l'Union Européenne.
- Assister au moyen de plans assurant une plus grande dissémination de l'information sur les normes des produits de l'UE et autres contraintes et opportunités relatives à l'accès aux marchés.
- Cibler le soutien continu pour une meilleure gestion de l'environnement en prenant des mesures particulièrement pertinentes par rapport aux impacts de la zone EMFTA. Ces mesures pourraient comprendre, à titre d'exemple, le renforcement des capacités institutionnelles pour une planification économique, sociale et environnementale intégrée et une planification urbaine-rurale et industrielle-agricole intégrée.
- Assister au moyen du renforcement des capacités institutionnelles permettant l'usage des techniques de l'économie de l'environnement dans la planification du développement.
- Coordonner tout le soutien fourni par l'UE dans le cadre du processus de Barcelone en vue de réaliser les objectifs communs de développement durable, au moyen par exemple d'un examen commun des programmes proposés à la lumière des mesures prioritaires définies par la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (MSSD.)
- Soutenir le développement de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable tenant compte des recherches continues portant sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux engendrés par une plus grande intégration régionale.

#### *Le soutien de l'Union Européenne pour une meilleure gouvernance mondiale*

- Multiplier les efforts visant à renforcer les mécanismes multilatéraux de gouvernance qui s'attaquent efficacement aux problèmes de changement de climat et de perte de biodiversité mondiale, à défaut desquels ces deux domaines connaîtraient une dégradation supplémentaire en vertu du scénario évalué de la zone EMFTA.

### **Priorités nécessitant des études supplémentaires durant la Phase 3 du projet SIA-EMFTA**

L'étude SIA a identifié un certain nombre de domaines prioritaires nécessitant une évaluation plus détaillée durant la Phase 3 du projet, nommément :

#### *Les produits industriels*

- Les textiles, les équipements de transports, les aliments et les boissons, les meubles et le papier, les produits chimiques/le fer et l'acier

#### *L'agriculture*

- Les fruits et légumes, le poisson et les fruits de mer, l'huile d'olive, les céréales, le bétail/les produits laitiers

#### *Les services*

- Le transport, les télécommunications, l'énergie, les finances, la distribution, la construction

#### *La libéralisation Sud-Sud*

- Tous les domaines prioritaires notés ci-haut sont importants pour la libéralisation Sud-Sud ainsi que la libéralisation UE-PMP. De plus, il convient de considérer une évaluation détaillée des éventuels effets d'atténuation et de sauvegarde de l'investissement régional commun dans le transport et les autres formes d'infrastructure, et la coopération régionale pour l'élaboration des politiques industrielles et agricoles.

### **Processus de consultation**

Les résultats de l'Etude SIA contribueront à affiner la position de l'Union Européenne dans les négociations en cours et sa conception des programmes d'assistance au développement et autres mesures parallèles, ainsi que la sélection des domaines prioritaires nécessitant une étude plus approfondie durant la Phase Trois du projet. Pour ce faire, vous êtes priés de communiquer vos commentaires et suggestions sur les questions identifiées ci-après. La liste ne se prétend pas être exhaustive et toute remarque relative à d'autres aspects de l'Etude serait la bienvenue.

- Possédez-vous des données importantes qui auraient été négligées par ce rapport et qui auraient abouti à dégager des conclusions erronées par exemple ?
- Existe-t-il des erreurs d'analyse ayant abouti à des conclusions erronées ?
- Avez-vous des suggestions à faire au sujet de mesures supplémentaires d'atténuation et de sauvegarde qui auraient été omises dans la discussion ?
- Existe-t-il des domaines d'action prioritaires qui mériteraient une étude plus détaillée en Phase Trois du projet, y compris des domaines n'ayant pas été identifiés dans ce rapport ?

Prière d'envoyer vos commentaires et suggestions au courrier électronique du projet :

[sia-emfta@man.ac.uk](mailto:sia-emfta@man.ac.uk)